



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1788

Décision modificative n°1 - Exercice 2022

Direction des Finances

**Rapporteur** : Mme HENOCQUE Audrey

**SEANCE DU 7 JUILLET 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme POPOFF Sophia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/1788 - DECISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2022  
(DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Je soumetts à votre agrément diverses propositions de modifications des crédits ouverts pour l'exercice 2022 pour le Budget Principal (A), le Budget annexe du Théâtre des Célestins (B), le Budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse (C), le Budget annexe de l'Auditorium – Orchestre National de Lyon (D) et les États spéciaux des Mairies d'arrondissement (E).

Ces modifications sont regroupées en 4 catégories :

**1. Mouvements découlant du vote du compte administratif 2021 :**

**1.1 Affectation du résultat :**

Le résultat dégagé lors de l'exercice 2021, arrêté lors du vote du compte administratif et affecté par le conseil municipal doit être transcrit budgétairement.

L'excédent de fonctionnement 2021 disponible après couverture du besoin de financement en investissement (4 M€), est cette année réalloué à hauteur de 3 M€ en fonctionnement, pour le refinancement de dépenses non réalisées en 2021 et le financement de dépenses nouvelles non prévues au BP 2022. Pour mémoire, le solde a fait l'objet d'une dotation complémentaire en réserve en section d'investissement (29 M€).

**1.2 Restes à réaliser :**

Ces crédits correspondent aux dépenses et recettes d'investissement et/ou aux dépenses et recettes de fonctionnement engagées mais non mandatées/titrées et non rattachées à l'issue de l'exercice 2021. Ces crédits sont réintégré au budget de l'exercice 2022.

**1.3 Opérations d'ajustements de crédits consécutives à l'affectation du résultat 2021 :**

L'intégration des résultats de l'exercice précédent sur l'exercice en cours, autorisent des modifications sur les inscriptions prévisionnelles du budget primitif : modifications des prévisions de dépenses, de recettes, en fonctionnement et/ou en investissement.

**2. Virements de crédits :**

Conformément à la législation en vigueur et à la délibération d'approbation du budget primitif, tous les virements nécessitant un transfert de crédits d'un chapitre à un autre vous sont soumis (y compris les virements de crédits entre chapitres pour les opérations du plan d'équipement gérées en Autorisations de Programme/Crédits de Paiement ou AP/CP) et, plus particulièrement, ceux concernant les articles spécialisés de subventions.

### **3. Crédits affectés et crédits complémentaires :**

Il s'agit de crédits de dépenses adossés à due concurrence à des recettes nouvelles (crédits affectés) ou des crédits de dépenses nouveaux sur l'exercice (crédits complémentaires).

### **4. Opérations d'ordre et d'équilibre :**

L'instruction budgétaire et comptable M57 impose :

- la réalisation d'opérations comptables d'ordre qui ne donnent pas lieu à encaissements ou décaissements de fonds. Cette décision modificative intègre des inscriptions nouvelles de crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations ;
- l'équilibre des budgets par section : les divers mouvements intervenus lors de cette décision modificative nécessitent de reconstituer cet équilibre, par la modification du virement opéré entre sections et / ou l'ajustement des prévisions de recettes d'emprunts.

#### **A. Budget Principal**

##### **1. Mouvements découlant du vote du compte administratif 2021**

###### **1.1 Affectation du résultat**

	<b>Montant :</b>
Fonctionnement Recette article 002 fonction 01	<b>3 000 000,00 €</b>
Investissement Recette article 001 fonction 01	<b>8 985 221,99 €</b>
Investissement Recette article 1068 fonction 01	<b>32 950 594,01 €</b>

###### **1.2 Restes à réaliser**

	<b>Montant :</b>
Investissement :	
Dépenses	<b>13 000 000,00 €</b>
Recettes	<b>0,00 €</b>

###### **1.3 Opérations d'ajustements de crédits consécutives à l'affectation du résultat 2021**

L'affectation en fonctionnement, à hauteur 3 000 000 euros, du solde du résultat de fonctionnement 2021 disponible après couverture du besoin de financement en investissement, permet notamment de :

- revaloriser le montant des dépenses de fluides compte tenu des hausses de tarif,
- reconstituer les enveloppes de crédits dédiés aux remboursements des usagers et aux annulations de crédits sur exercices antérieurs,
- refinancer les engagements de dépenses de 2021 qui n'ont pu être mandatés sur l'exercice.

N° d'ordre	Sens	Article	Fonction	Montant :	Commentaires
1	Dépense	6041	314	<b>50 000,00</b>	<b>Réinscription de dépenses non réalisées en 2021</b> <b>Réalisation d'une étude des publics au Musée des Beaux-Arts</b> <i>Coût total : 70 k€ dont 20 K€ Crédits Affectés</i>
2	Dépense	65748	424	<b>7 500,00</b>	<b>Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Confédération Syndicale des Familles</b> (maintien du montant attribué en 2021)
3	Dépense	61358	213	<b>120 000,00</b>	<b>Ajustement des frais de locations et de "pose et dépose" de modulaires pour les groupes scolaires</b> => Pose de modulaires pour l'école provisoire Kennedy (Lyon 8°) pendant les travaux et la reconstruction de l'école
4	Dépense	6288	213	<b>340 000,00</b>	=> Pose et location pour l'école provisoire Ginkgo (Lyon 7°)
5	Dépense	6583	020	<b>150 000,00</b>	<b>Reconstitution de l'enveloppe dédiée aux remboursements des usagers, aux protocoles transactionnels...</b> <i>Montant initialement prévu au BP 22 : 426 k€</i>
6	Dépense	673	020	<b>250 000,00</b>	<b>Reconstitution de l'enveloppe dédiée aux annulations de titres sur exercices antérieurs</b> <i>Montant initialement prévu au BP 22 : 433 k€</i>
7	Dépense	6162	020	<b>210 000,00</b>	<b>Réinscription de dépenses non réalisées en 2021 : Souscription d'assurance "dommages-ouvrage" pour les groupes scolaires Duvivier Cronstadt Lyon 7ème, Ginko Lyon 7ème et Nérard Lyon 9ème</b>
8	Dépense	611	020	<b>336 692,00</b>	<b>Réinscription de dépenses non réalisées en 2021 : Audit / diagnostic / prestations nécessaires pour assurer le fonctionnement du service des Systèmes d'Information RH</b>
9	Dépense	60613	020	<b>1 010 000,00</b>	<b>Ajustement des dépenses de fluides compte tenu de l'augmentation des tarifs du gaz et du chauffage urbain</b>

N°	Sens	Article	Fonction	Montant :	Commentaires
10	Dépense	615221	020	<b>306 361,00</b>	<b>Remise en état de locaux suite à divers sinistres intervenus au cours de l'année 2021 et en 2022 dont :</b> => Incendie de l'école maternelle Marc Bloch (Lyon 7°) => Incendie du gymnase Jean Moulin (Lyon 5°) => Nettoyage du système de refroidissement de production de glace de la patinoire Baraban souillé par les égouts (Lyon 3°) => Remise en état du réseau électrique pilotant l'ascenseur de la MJC Monplaisir (Lyon 8°) (+ 140 k€ supplémentaires financés par les indemnités des assurances)
11	Dépense	611	74	<b>20 000,00</b>	<b>Réinscription de dépenses non réalisées en 2021 : Etudes pour la Mission Transition Ecologique (MTE)</b> => dont 15 k€ pour Zéro Déchets Zéro Gaspillage
12	Dépense	6188	020	<b>199 447,00</b>	<b>Augmentation du chapitre 011 - charges à caractère général pour la réinscription de dépenses non réalisées en 2021 et l'ajustement de dépenses 2022 dont :</b>  <b>43 k€: CHRD</b> - Dépenses liées à l'exposition Visages non réalisées en 2021 <b>85 k€: MAC</b> - Réalisation de catalogues et autres dépenses non réalisées en 2021 <b>12 k€: Les Subsistances</b> - Refinancement de dépenses non réalisées en 2021 <b>34 k€: BML</b> - Hausse de la redevance maintenance multi technique des médiathèques de La Part-Dieu, Vaise et Bachut suite au renouvellement du marché en mars 2022 <b>15 k€:</b> Ajustement du montant de la participation à verser à la Métropole de Lyon au titre des frais du <b>Service Commun Université et Vie Etudiante</b> pour 2021

## 2. Virements de crédits

L'essentiel de ces virements, qui n'affectent pas l'équilibre général du budget, correspondent à des mouvements d'ajustement des crédits ouverts au budget primitif, nécessaires au regard des besoins réels.

Ces virements sont présentés selon 3 axes :

- un récapitulatif général des mouvements ;
- la liste des mouvements affectant les subventions ;
- et enfin les autres mouvements.

**2.1 Montant total des virements de crédits entre chapitres sur les deux sections**

VIREMENTS	Montant :
Dépenses	8 149 662,00 €
Recettes	0,00 €

**2.2 Dont Virements affectant les subventions (investissement et fonctionnement)**

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
<b>Fonctionnement</b>						
1	65742	30	65748	30	<b>Régularisation comptable : Attribution de l'intégralité de la subvention à l'association Lyon - La Duchère Club de football (et non à la société)</b> <i>Montant total attribué : 300 k€</i>	<b>75 000 €</b>
2	65748	30	657382	412	<b>Attribution d'une subvention aux Hospices Civils de Lyon</b> dans le cadre du volet Culture de la programmation Politique de la Ville pour le projet de résidence en soins palliatifs "si j'étais ton miroir"	<b>8 000 €</b>
3	65748	420	657361	420	<b>Attribution de deux subventions à la Caisse des écoles</b> - 30 k€ pour des projets de réussite éducative et la prévention du décrochage scolaire - 7 k€ pour les tickets sport culture	<b>37 000 €</b>
4	61358	023	65748	023	<b>Festival entre Rhône et Saône les 1°, 2 et 3 juillet 2022</b> Ajustement des dépenses de l'évènement entre crédits directs et enveloppes de subventions	<b>168 717 €</b>
5	6232	023	65748	023	<b>Fête des Lumières 2022</b> Ajustement des dépenses de l'évènement entre crédits directs et enveloppes de subventions	<b>25 000 €</b>
6	65748	023	6282	023	<b>Fête de la Musique 2022</b> Ajustement des dépenses de l'évènement entre crédits directs et enveloppes de subventions	<b>19 800 €</b>
7	65748	023	61351	023	<b>Organisation d'une réunion plénière "ensemble organisons les événements lyonnais"</b> le 24 mars dernier <i>Financement par réduction de l'enveloppe de subventions dédiée à la FDL</i>	<b>12 000 €</b>

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
8	62268	020	65748	024	<b>Attribution de subventions de fonctionnement aux associations syndicales au titre de l'année 2021</b>	<b>14 420 €</b>
9	6188	513	65748	513	<b>Attribution de subventions à des compagnies artistiques pour des animations et des interventions artistiques dans le cadre du projet "Rue des enfants"</b> Ajustement des dépenses du projet entre crédits directs et subventions	<b>22 000 €</b>
10	65748	30	6288	30	<b>Revalorisation des dépenses liées à l'organisation du tournoi de tennis Féminin 6° Sens</b> (visibilité, billetterie, réceptions) <i>Financement par diminution de la subvention allouée au LOU RUGBY</i>	<b>55 000 €</b>
11	65888	020	65748	552	<b>Attribution d'une subvention à l'Union sociale pour l'Habitat (USH)</b> pour l'organisation du 82° congrès HLM du 27 au 29 septembre 2022	<b>30 000 €</b>
12	65888	020	65748	62	<b>Mission Transition Ecologique (MTE)</b> <b>Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association de promotion de la Fabrique des Transitions (APFDT)</b>	<b>30 000 €</b>
13	65888	020	65748	30	<b>Attribution d'une subvention au journal "Le Monde" pour l'organisation de l'évènement "Place de La République" le 22 janvier 2022</b>	<b>45 000 €</b>
14	65888	020	65748	420	<b>Augmentation de l'enveloppe de subventions dédiée au déploiement d'actions sur la Place Gabriel Péri</b> Mise en place d'une équipe mobile pluridisciplinaire chargée de l'identification, la prise en charge et le suivi individualisé des jeunes "en errance" ne s'inscrivant dans aucun parcours d'insertion (quote-part correspondant à la mise en route du projet sur le courant du 2 <sup>ème</sup> semestre 2022) Coût annuel total du projet : 300 k€cofinancé par l'Etat et la Métropole	<b>40 000 €</b>
15	65888	020	65748	020	<b>Subvention exceptionnelle au Théâtre Nouvelle Génération -TNG pour l'accueil d'une troupe de théâtre Afghane en exil</b> Co-financement par la ville de Villeurbanne à hauteur de 19 k€	<b>36 000 €</b>

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
<b>Investissement</b>						
1	2315	30	204182	311	<b>Attribution d'une subvention d'équipement complémentaire au budget annexe de l'Auditorium - ONL</b> Travaux de renouvellement du câblage du contrôle d'accès <i>Montant inscrit au BP 13 k€ soit montant total 20,8 k€</i>	<b>7 800 €</b>
2	2313	020	204182	311	<b>Attribution d'une subvention d'équipement complémentaire au budget annexe de l'Auditorium - ONL</b> Remplacement des cellules haute tension	<b>180 000 €</b>
3	2313	020	204182	311	<b>Attribution d'une subvention d'équipement complémentaire au budget annexe de l'Auditorium - ONL</b> Remplacement des joints hydrauliques des ascenseurs publics situés sur l'esplanade	<b>6 640 €</b>

**2.3 DONT Autres Virements (Fonctionnement et investissement)**

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
<b>Fonctionnement</b>						
1	615221	020	65821	316	<b>Revalorisation de la participation au budget annexe du Théâtre des Célestins</b> Contrôle du système des PAC (pompes à chaleur) et remplacement des pièces nécessaires (remplacement démarreurs, détendeurs circuit...)	<b>18 177 €</b>
2	65888	020	611	412	<b>Prestation d'accompagnement à l'élaboration du contrat local de santé 2022-2026</b> <i>Montant total de la prestation : 77 k€</i>	<b>52 650 €</b>
3	65888	020	6228	11	<b>Dispositif de fermeture de la Presqu'île - 2° semestre</b> Mesures de tranquillité publique (gardiennage et fermeture à la circulation de la rue E. Herriot, rue Chenavard...) afin de lutter contre les nuisances sonores les soirées des week-ends <i>Montant total de la prestation : 220 k€</i>	<b>110 000 €</b>



N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
4	65888	020	611	510	<b>Renouvellement du marché pose et dépose des panneaux lourds, grues et nacelles</b> Ajustement de crédits pour les 8 derniers mois de 2022 suite au renouvellement de marché et à la hausse tarifaire appliquée par l'unique candidat <i>Montant total de la dépense : 567 k€</i>	205 000 €
5	65888	020	611	11	<b>Lecteurs Automatiques de Plaques d'Immatriculation (LAPI)</b> Frais de fonctionnement pour la maintenance des équipements (caméra, logiciels de lecture des plaques pour le 1er semestre)	70 000 €
6	65888	020	61358	13	<b>Revalorisation des prestations de nettoyage des sanitaires au Parc de la Tête d'Or compte tenu des niveaux de fréquentation</b> <i>Montant total de la prestation : 117 500 €</i>	80 000 €
7	65888	020	6282	020	<b>Sécurisation / gardiennage de l'ex-Hôtel social Riboud (Lyon 3)</b> dans l'attente de la démolition prévue fin 2022 pour l'accueil de l'école provisoire Mourguet Pompidou	195 800 €
8	65888	020	617	020	<b>Prestations d'accompagnement dans le cadre des Appels à Manifestation d'Intérêt - AMI sur les biens vacants</b> => AMI sur le chalet du parc de la Tête d'or (65 k€) => AMI tour du CIRC (35 k€)	100 000 €
9	65888	020	611	313	<b>Crise sanitaire du COVID</b> <b>Contrôle du pass sanitaire dans les bibliothèques</b> pour les mois de janvier à mars 2022	15 829 €
10	65888	020	6282	023	<b>Fête de la musique 2022 :</b> Réévaluation des dépenses pour les 40 ans de la Fête de la musique et dans le cadre du label Capitale Française de la Culture 2022 de Villeurbanne. Projet de relier les deux hôtels de Ville avec plus de 1,5 km de programmation musicale rendus piéton. Surcoûts liés à la sécurisation de l'évènement	35 000 €
11	65888	020	6064	4221	<b>Reprise en gestion Municipale de 3 Relais petite enfance dans le 5° arrondissement : 1,2,3 soleil, Grain de soleil et Antenne Janin</b> A compter de septembre 2021 et jusqu'au transfert de la gestion à la MA5 en juillet 2022	30 000 €

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
12	65888	020	611	4221	<b>Déploiement de l'expérimentation des couches lavables dans 5 crèches</b> (Bréchan, Boileau et Rochaix 2, Masséna et Charmettes)	<b>34 000 €</b>
13	65888	020	6288	323	<b>Installation d'une 2ème piscine éphémère à Gerland suite à la fermeture définitive de la piscine de Gerland</b> <i>Au BP 2022 : 650 k€ ont été inscrits pour les piscines éphémères du parc de la Tête d'Or et de Gerland</i>	<b>250 000 €</b>
14	65888	020	60622	020	<b>Garage Municipal : Revalorisation des crédits dédiés à l'achat de carburants compte tenu des hausses de tarifs</b>	<b>130 000 €</b>
15	65888	020	611	020	<b>Service logistique et festivités :</b> Revalorisation des crédits en raison de la reprise et de l'accroissement des activités festives et de l'organisation des élections législatives en juin 2022 Recours nécessaire aux prestations externes pour assurer le bon déroulement des manifestations (locations, gardiennage)	<b>25 000 €</b>
16	65888	020	61358	020		<b>30 000 €</b>
17	65888	020	61351	020		<b>35 000 €</b>
18	65888	020	61358	020		<b>42 000 €</b>
19	615221	020	65821	311	<b>Revalorisation de la participation au budget annexe de l'Auditorium - ONL</b> Renouvellement de la billetterie de l'ONL	<b>10 000 €</b>
20	64131	201	611	020	<b>Systèmes d'information et de transformation numérique</b> <b>92,8 K€</b> Prestations de responsable d'applications pour 6 mois <b>21,6 K€</b> Prestations de responsable technique pour 5 mois à 40% (soit 2 jours par semaine) <b>120 k€</b> Prestations de chef de projet informatique pour 6 mois <i>=&gt; recours à des prestations dans l'attente de recrutements</i>	<b>234 400 €</b>
21	65888	020	62268	020	<b>Protection fonctionnelle des agents municipaux</b> Revalorisation de la prise en charge des frais d'avocats des agents	<b>36 000 €</b>

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
22	65888	020	62268	020	<b>Recrutement : assistance de cabinets de recrutement pour les métiers les plus en tension</b>	<b>80 000 €</b>
23	65888	020	6232	023	<b>Refinancement de dépenses non réalisées en 2021 : Dépenses diverses pour la fête de la musique et la fête des Lumières 2021</b>	<b>89 519 €</b>
24	65888	020	61358	322	<b>Direction des Sports</b> Location de 2 camions jusqu'en mai 2022 pour l'entretien des stades et des terrains de sports dans l'attente de leur remplacement suite aux vols de 2021	<b>22 000 €</b>
25	6558	212	617	201	<b>Prestations d'accompagnement pour la définition du projet de la direction de l'Education</b> Redéploiement du solde des participations prévues pour les écoles privées	<b>18 400 €</b>
26	6558	211	617	201		<b>29 360 €</b>
27	60631	316	6561	311	<b>Revalorisation de la participation au Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon</b> <i>Montant prévu au BP22 : 7 M€</i>	<b>11 000 €</b>
28	60631	311	6561	311		<b>7 000 €</b>
29	65748	30	65888	311	<b>Attribution d'une aide exceptionnelle au Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon pour ses 150 ans</b> Pour accompagner les projets des équipes enseignantes et des élèves qui se produiront dans plusieurs salles de Lyon	<b>8 000 €</b>
<b>Investissement</b>						
1	2313	020	165	01	<b>Ajustement de crédits pour le remboursement de dépôts de garantie</b>	<b>9 000 €</b>

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
2	2313	020	261	553	<b>Participation de la Ville de Lyon au capital de la SCIC SA Foncière solidaire du Grand Lyon.</b>	<b>8 200 €</b>
3	2313	020	2188	020	<b>Ajustement de crédits dans le cadre du plan d'équipement de la Ville, notamment sur les enveloppes d'acquisitions foncières et de matériel informatique.</b>	<b>4 000 000 €</b>
4	2313	020	2764	020	<b>Ajustement de crédits dans le cadre du plan d'équipement de la Ville, sur les opérations "Groupe scolaire et EAJE Confluence" et "Bâtiment Porche".</b>	<b>1 175 950 €</b>
5	2313	020	261	553	<b>Participation de la Ville de Lyon au capital de la Société Publique Lyonnaise de Mobilités (SPLM).</b>	<b>140 000 €</b>

### **3. Crédits affectés, crédits complémentaires**

#### **3.1 Crédits affectés**

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
<b>Fonctionnement</b>						
1	6479	020	6478	020	<b>Evolution du traitement comptable pour l'achat des titres restaurant</b> <i>L'intégralité du coût des tickets restaurant est dorénavant supporté par la Ville et mandaté auprès du fournisseur (y compris la part salariale) =&gt; soit 7,5 € par titre restaurant au lieu de 4,5 € auparavant</i> <i>La part restant à la charge des agents constitue une recette / une atténuation de charges pour la Ville qui vient compenser la dépense à hauteur de la participation salariale (soit 3 € par TR)</i>	<b>4 230 000 €</b>

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
2	6459	020	64134	211	<b>Remboursement par l'Etat de la prime inflation de 100 €</b> attribuée en mars 2022 à 6 528 agents dont les revenus sont inférieurs à 2 000 € nets par mois, avant prélèvement à la source	<b>67 300 €</b>
3			64124	4221		<b>1 000 €</b>
4			64114	020		<b>456 900 €</b>
5			64134	020		<b>118 900 €</b>
6			64142	212		<b>500 €</b>
7			64172	65		<b>7 600 €</b>
8			65861	01		<b>600 €</b>
9			6419	020		65821
10	74778	312	65748	312	<b>Attribution d'une subvention complémentaire à l'association LUCI dans le cadre du Projet ROCK (Regeneration and optimisation of cultural heritage in creative and knowledge cities)</b> => Projet européen construit autour de la gestion du patrimoine comme levier de développement culturel, économique et social => <i>Revalorisation de la participation globale de la communauté européenne de 35 k€ soit un montant total de 456 k€</i>	<b>3 118 €</b>
11	74718	312	6188	30	<b>Participation de la DRAC au financement des prestations d'accompagnement pour la révision du plan de gestion du site historique inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO</b> <i>Montant total de la prestation 27 k€</i>	<b>15 000 €</b>
12	7088	313	65748	313	<b>Attribution d'une subvention à l'association Alliance Urgences pour ses actions en faveur de la population ukrainienne</b> Affectation des recettes encaissées par la Bibliothèque Municipale de Lyon lors de la braderie du 15 mai 2022	<b>14 000 €</b>

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
13	74718	313	611	313	<b>Participation de la DRAC au financement du projet "Des livres à soi"</b> en faveur des publics éloignés de la lecture publique, notamment au sein des quartiers politique de la ville	19 062 €
14	75888	020	61522 1	020	<b>Remise en état de locaux suite à divers sinistres, intervenus au cours des années 2021 et 2022, financée pour partie par des recettes prévisionnelles d'indemnisations des assurances :</b> => école maternelle Marc Bloch (Lyon 7ème) => gymnase Jean Moulin (Lyon 5ème)	140 000 €
15	74758	420	65748	420	<b>Création d'une enveloppe de subventions de fonctionnement</b> dans le cadre du dispositif "Quartiers Fertiles" développé par l'ANRU pour encourager le développement de l'agriculture urbaine dans les quartiers prioritaires (Duchère) Financement par une subvention de la Métropole de Lyon <i>Pour mémoire : Création d'une enveloppe de subventions d'équipement d'un montant de 43 k€ également financée par la Métropole de Lyon</i>	10 000 €
16	756	314	6065	314	<b>Musée des Beaux-Arts</b> Financement de l'édition du catalogue du département des Arts de l'Islam par un mécénat en numéraire de la fondation de l'Olivier	30 000 €
17	74718	314	6041	314	<b>Musée des Beaux-Arts</b> Participation de la DRAC au financement de l'étude des publics pour le pôle des musées d'art <i>Montant total de l'étude : 70 k€</i>	20 000 €
18	756	023	61358	023	<b>Festival entre Rhône et Saône les 1°, 2 et 3 juillet 2022</b> Réévaluation des dépenses en lien avec l'augmentation des recettes de mécénat attendues	50 000 €
<b>Investissement</b>						

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	10251	020	2324	020	<b>Attribution d'une subvention d'équipement à l'Association des Biennales dans le cadre de l'occupation de l'ancien Musée Guimet pour l'organisation de la 16ème Biennale d'art contemporain du 14 septembre au 31 décembre 2022</b> Affectation d'une partie du legs Philippe FORIEL-DESTEZET de 1M€	100 000 €

### 3.2 Crédits complémentaires (Dépenses de fonctionnement)

N° d'ordre	Article	Fonction	Commentaires	Montant :
1	65748	020	<b>Attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'Association des Biennales dans le cadre de l'occupation de l'ancien Musée Guimet pour l'organisation de la 16ème Biennale d'art contemporain du 14 septembre au 31 décembre 2022</b> Affectation d'une partie du legs Philippe FORIEL-DESTEZET d'un montant total de 1 M€	400 000 €

### 3.3 Crédits complémentaires (Recettes d'investissement)

N° d'ordre	Article	Fonction	Commentaires	Montant :
1	10251	020	<b>Recettes supplémentaires</b> Affectation d'une partie du legs Philippe FORIEL-DESTEZET de 1M€	400 000 €

## 4. Opérations d'ordre et d'équilibre

### 4.1 Opérations d'ordre

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant :	Commentaires
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	777	01	13911	01	<b>4 900</b>	Ajustement de crédits pour la reprise des subventions d'équipement transférables au compte de résultat
2	777	01	139151	01	<b>3 600</b>	
3	777	01	13918	01	<b>2 000</b>	
4	7811	01	28121	01	<b>20</b>	Reprises sur amortissements suite à des rejets de mandats de 2021 saisis après calcul de la seconde partie de la dotation aux amortissements 2021
5	7811	01	28158	01	<b>167</b>	
6	7811	01	281838	01	<b>840</b>	

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant :	Commentaires
	Article	Fonction	Article	Fonction		
7	1328	01	2113	01	<b>910</b>	Acquisition à titre gratuit parcelle terrain angle boulevard Vivier Merle et rue Servient - 03047T002 (DCM 2012/4876 du 22/10/2012)
8	238	01	2313	01	<b>431 000</b>	Régularisation des avances versées à la SPL OSER (convention de mandat rénovation thermique des groupes scolaires Diderot, Gémeaux, de l'école maternelle Dolet et l'EAJE Boileau)
9	7815	01	15112	01	<b>694 500</b>	Reprise de provisions pour litiges en matière de ressources humaines
10	7815	01	15172	01	<b>869 339</b>	Reprise de provisions pour garanties d'emprunt
11	7817	01	4962	01	<b>50 000</b>	Reprise d'une provision pour créances irrécouvrables
12	15112	01	6815	01	<b>275 600</b>	Constitutions de diverses provisions pour litiges en matière de ressources humaines et domaine public
13	4912	01	6817	01	<b>251 199</b>	Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de redevables à hauteur de 17% des recettes antérieures à 2019 restant à recouvrer
14	4962	01	6817	01	<b>94 436</b>	Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de divers débiteurs à hauteur de 17% des recettes antérieures à 2019 restant à recouvrer

#### 4.2 Opérations d'équilibre

Ajustement du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement

Recettes d'investissement		Dépenses de fonctionnement		Montant :
Article	Fonction	Article	Fonction	
021	01	023	01	<b>604 131 €</b>
<b>Montant initial :</b>				42 247 403 €
<b>Nouveau montant :</b>				<b>42 851 534 €</b>



Réduction de l'emprunt :

Recettes		Montant :	Commentaires
Article	Fonction		
1641	01	-28 935 816,00 €	Réduction de l'emprunt d'équilibre
<b>Montant initial</b>		94 033 139,00 €	
<b>Nouveau montant :</b>		<b>65 097 323,00 €</b>	

## B. Budget Annexe du Théâtre des Célestins

### 1. Mouvements découlant du vote du compte administratif 2021

#### 1.1 Affectation du résultat

	Montant :
Fonctionnement Recette article 002 fonction 01	468 110,49 €
Investissement article 001 fonction 01	0,00 €
Investissement Recettes article 1068 fonction 01	0,00 €

#### 2.3 Restes à réaliser

Investissement :	Montant :
Dépenses	66 825,20 €
Recettes	66 825,20 €

### 1.3 Opérations d'ajustements de crédits consécutives à l'affectation du résultat 2021

N° d'ordre	Sens	Article	Fonction	Montant	Commentaires
<b>Crédits nouveaux issus de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021</b>					
1	Dépense	6282	316	14 600 €	<b>Crise sanitaire du COVID</b> <b>Contrôle du pass sanitaire à l'entrée du théâtre par une société de gardiennage jusqu'en mars 2022</b>

N°	Sens	Article	Fonction	Montant	Commentaires
2	Dépense	611	316	18 400 €	<b>Abonnement au logiciel DIESE :</b> Planification de l'ensemble de l'activité du théâtre (organisation de la saison, des réservations, des contrats...)
3	Dépense	6042	316	12 000 €	<b>Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le remplacement du logiciel de billetterie</b>
4	Dépense	64131	316	43 470 €	<b>Ajustement de la masse salariale</b> Recrutement et départ à la retraite du directeur technique
5	Dépense	673	316	4 495 €	<b>Annulation de titres émis sur les exercices antérieurs</b>
6	Dépense	673	316	103,84 €	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 : réduction de recettes 2022</b>					
1	Recette	7062	316	-375 041,65 €	<b>Réduction du montant des recettes de billetterie 2022 compte tenu de l'activité du théâtre constatée sur le 1er trimestre 2022</b>

## 2. Virements de crédits

N° d'ordre	Origine		Destination		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
<b>Investissement</b>						
1	2316	316	2188	316	<b>Acquisition de filtres pour la mise en conformité des pompes à chaleur</b>	6 876 €
2	2316	316	2188	316	<b>Acquisition de 2 ventilateurs centrifuges pour l'assèchement de la salle Célestine en cas d'inondation</b>	735 €

## 3. Crédits affectés et crédits complémentaires

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
<b>Fonctionnement</b>						

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	6479	316	6478	316	<p><b>Evolution du traitement comptable pour l'achat des titres restaurant</b>  <i>L'intégralité du coût des tickets restaurant est dorénavant supporté par la Ville et mandaté auprès du fournisseur (y compris la part salariale) =&gt; soit 7,5 € par titre restaurant au lieu de 4,5 € auparavant</i>  <i>La part restant à la charge des agents constitue une recette / une atténuation de charges pour la Ville qui vient compenser la dépense à hauteur de la participation salariale (soit 3 € par TR)</i></p>	<b>38 000 €</b>
2	75822	316	6156	316	<p><b>Revalorisation de la participation du budget principal :</b>                      Contrôle du système des PAC (pompes à chaleur) et remplacement des pièces nécessaires (remplacement démarreurs, détendeurs circuit...)</p>	<b>18 177 €</b>
3	75822	316	64131	316	<p><b>Revalorisation de la participation du budget principal :</b>                      Remboursement au Théâtre des Célestins de recettes de subrogation prévoyance perçues sur le budget principal                      Agents en arrêt maladie dont le complément de salaire est avancé par le budget annexe et remboursé à la ville sur le budget principal par la mutuelle</p>	<b>8 142 €</b>

#### **4. Opérations d'ordre et opérations d'équilibre**

##### **Ecritures d'ordre**

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	777	01	139148	01	<b>Ajustement de crédits pour la reprise des subventions d'équipement transférables au compte de résultat</b>	<b>1 090 €</b>
2	28188	01	6811	01	<b>Ajustement des dotations aux amortissements 2022</b>	<b>1 090 €</b>

#### **C. Budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse**

##### **1. Mouvements découlant du vote du compte administratif 2021**

### 1.1 Affectation du résultat

	Montant :
Fonctionnement Recettes article 002	<b>351 854,67 €</b>
Investissement Recettes article 001	<b>48 161,98 €</b>
Investissement Recettes article 1068	<b>60 000,00 €</b>

### 1.2 Restes à réaliser :

Investissement :	Montant :
Dépenses	<b>87 569,29 €</b>
Recettes	<b>0,00 €</b>

### 1.3 Opérations d'ajustement de crédits consécutives à l'affectation du résultat 2021

N° d'ordre	Sens	Article	Montant :	Commentaires
<b>Crédits nouveaux issus de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021</b>				
1	Dépense	6283	<b>50 000 €</b>	<b>Revalorisation des charges à caractère général</b> (Augmentation de tarif des fluides, des frais de nettoyage, de maintenance des locaux, des dépenses de sous-traitance générale)
2	Dépense	6156	<b>40 000 €</b>	
3	Dépense	611	<b>60 000 €</b>	
4	Dépense	6061	<b>96 854,67 €</b>	
5	Dépense	6411	<b>40 000 €</b>	<b>Ajutesment de la masse salariale</b>
6	Dépense	6451	<b>10 000 €</b>	
7	Dépense	6453	<b>5 000 €</b>	
8	Dépense	678	<b>20 000 €</b>	<b>Majoration des crédits pour autres charges exceptionnelles</b>
9	Dépense	673	<b>30 000 €</b>	<b>Majoration des crédits pour annulations de titres sur exercices antérieurs</b>
<b>Crédits nouveaux issus de l'affectation d'une part du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 en investissement</b>				
1	Dépense	2313	<b>20 592,69 €</b>	<b>Réévaluation des crédits pour les travaux d'adduction d'eau</b>

**2. Virements de crédits :** pas de mouvement pour cette Décision  
Modificative

3. **Crédits affectés et crédits complémentaires** : pas de mouvement pour cette Décision Modificative
4. **Opérations d'ordre et d'équilibre** : pas de mouvement pour cette Décision Modificative

**D. Budget Annexe de l'Auditorium - Orchestre National de Lyon**

**1. Mouvements découlant du vote du compte administratif 2021**

**1.1 Affectation du résultat**

	Montant :
Fonctionnement Recette article 002 fonction 01	<b>1 377 631,96 €</b>
Investissement Recette article 001 fonction 01	<b>223 713,26 €</b>
Investissement Recettes article 1068 fonction 01	<b>0,00 €</b>

**1.2 Restes à réaliser**

Investissement :	Montant :
Dépenses	<b>950 212,08 €</b>
Recettes	<b>876 648,21 €</b>

**1.3 Opérations d'ajustements de crédits consécutives à l'affectation du résultat 2021**

N° d'ordre	Sens	Article	Fonction	Montant :	Commentaires
<b>Crédits nouveaux issus de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021</b>					
1	Dépense	65888	311	<b>75 000 €</b>	<b>Ajustement des crédits dédiés aux remboursements de la billetterie</b>
2	Dépense	60613	311	<b>60 000 €</b>	<b>Ajustement des dépenses de fluides compte tenu de l'augmentation des tarifs du chauffage urbain</b>
3	Dépense	673	311	<b>25 000 €</b>	<b>Majoration des crédits pour les annulations de titres émis sur exercices antérieurs</b> Annulation d'un titre émis en doublon dans le cadre de l'opération DEMOS

N°	Sens	Article	Fonction	Montant :	Commentaires
4	Dépense	64131	311	<b>200 000 €</b>	<b>Ajustement de la masse salariale</b>
5	Dépense	65888	311	<b>1 017 631,96 €</b>	<b>Enveloppe pour autres charges diverses de gestion courante</b>
<b>Crédits nouveaux issus de l'affectation du résultat d'investissement de l'exercice 2021</b>					
1	Dépense	2188	311	<b>100 000,00 €</b>	<b>Revalorisation des crédits dédiés aux acquisitions (matériel, mobilier, instruments de musique)</b>
2	Dépense	2051	311	<b>50 149,39 €</b>	<b>Revalorisation des crédits dédiés aux concessions et droits similaires</b>

## 2. Virements de crédits

N° d'ordre	Origine		Destination		Commentaires	Montant
	Article	Fonction	Article	Fonction		
<b>Investissement</b>						
1	2051	311	2315	311	<b>Ajustement de crédits pour le câblage du contrôle d'accès de l'ONL</b>	<b>3 000 €</b>
2	21838	311	2315	311		<b>5 000 €</b>
3	21838	311	2051	311	<b>Ajustement de crédits pour le remplacement du logiciel existant Studio Régie</b>	<b>5 000 €</b>

## 3. Crédits affectés

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
<b>Fonctionnement</b>						
1	6479	311	6478	311	<b>Evolution du traitement comptable pour l'achat des titres restaurant</b> <i>L'intégralité du coût des tickets restaurant est dorénavant supporté par la Ville et mandaté auprès du fournisseur (y compris la part salariale) =&gt; soit 7,5 € par titre restaurant au lieu de 4,5 € auparavant</i> <i>La part restant à la charge des agents constitue une recette / une atténuation de charges pour la Ville qui vient compenser la dépense à hauteur de la participation salariale (soit 3 € par TR)</i>	<b>140 000 €</b>

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
2	75822	311	611	311	<b>Revalorisation de la participation du budget principal :</b> <b>1ère phase du renouvellement de la billetterie de l'ONL :</b> mise en place du CRM ou gestion de la relation client (Customer Relationship Management)	<b>10 000 €</b>
<b>Investissement</b>						
1	13148	311	2315	311	<b>Attribution d'une subvention d'équipement complémentaire par le budget principal :</b> Travaux de renouvellement du câblage du contrôle d'accès <i>Montant inscrit au BP 13 k€ soit montant total 20,8 k€</i>	<b>7 800 €</b>
2	13148	311	2158	311	<b>Attribution d'une subvention d'équipement complémentaire par le budget principal :</b> Remplacement des cellules haute tension	<b>180 000 €</b>
3	13248	311	2313	311	<b>Attribution d'une subvention d'équipement complémentaire par le budget principal :</b> Remplacement des joints hydrauliques des ascenseurs publics situé sur l'esplanade	<b>6 640 €</b>

#### **4. Opérations d'ordre**

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	777	01	139148	01	<b>Ajustement de crédits pour la reprise des subventions d'équipement transférables au compte de résultat</b>	<b>1 070,00 €</b>
2	777	01	13918	01		<b>1 000,00 €</b>
3	28188	01	6811	01	<b>Ajustement des dotations aux amortissements 2022</b>	<b>2 070,00 €</b>

## **E. Budgets des Mairies d'Arrondissement**

### **1. Mouvements découlant du vote du Compte administratif 2021**

#### **1.1 Affectation de résultat**

Fonctionnement Recette article 002 fonction 01	Montant :
1 <sup>er</sup> arrondissement	195 647,57 €
2 <sup>ème</sup> arrondissement	152 149,29 €
3 <sup>ème</sup> arrondissement	306 838,65 €
4 <sup>ème</sup> arrondissement	139 674,18 €
5 <sup>ème</sup> arrondissement	249 043,69 €
6 <sup>ème</sup> arrondissement	255 429,04 €
7 <sup>ème</sup> arrondissement	230 352,24 €
8 <sup>ème</sup> arrondissement	187 470,89 €
9 <sup>ème</sup> arrondissement	165 451,85 €

#### **1.2 Restes à réaliser**

Fonctionnement : dépenses	Montant :
1 <sup>er</sup> arrondissement	56 863,19
2 <sup>ème</sup> arrondissement	29 813,62
3 <sup>ème</sup> arrondissement	142 536,32
4 <sup>ème</sup> arrondissement	28 472,02
5 <sup>ème</sup> arrondissement	38 553,75
6 <sup>ème</sup> arrondissement	58 128,09
7 <sup>ème</sup> arrondissement	81 969,49
8 <sup>ème</sup> arrondissement	111 453,52
9 <sup>ème</sup> arrondissement	50 432,06

#### **1.3 Opérations d'ajustement de crédits consécutives à l'affectation du résultat 2021**

Budget	Chapitre	Montant :
1 <sup>er</sup> arrondissement	011	138 784,38 €
2 <sup>ème</sup> arrondissement	011	122 335,67 €
3 <sup>ème</sup> arrondissement	011	164 302,33 €
4 <sup>ème</sup> arrondissement	011	111 202,16 €
5 <sup>ème</sup> arrondissement	011	210 489,94 €



Budget	Chapitre	Montant :
Montant réaffecté en fonctionnement	011	210 489,94 €
Montant ré-affecté en investissement (sur le budget principal)	21	20 000,00 €
Montant ré-affecté en investissement (sur le budget principal)	23	100 000,00 €
Réduction de la dotation (en dépenses et recettes)	74 / 011	-120 000,00 €
<b>Total 5<sup>ème</sup> arrondissement</b>		<b>210 489,94 €</b>
<b>6<sup>ème</sup> arrondissement</b>	011	<b>197 300,95 €</b>
<b>7<sup>ème</sup> arrondissement</b>	011	<b>148 382,75 €</b>
<b>8<sup>ème</sup> arrondissement</b>	011	<b>76 017,37 €</b>
Montant réaffecté en fonctionnement	011	76 017,37 €
Montant ré-affecté en investissement (sur le budget principal)	21	20 000,00 €
Réduction de la dotation (en dépenses et recettes)	74 / 011	-20 000,00 €
<b>Total 8<sup>ème</sup> arrondissement</b>		<b>76 017,37 €</b>
<b>9<sup>ème</sup> arrondissement</b>	011	<b>115 019,79 €</b>

**2. Virements de crédits :** pas de mouvement pour cette Décision Modificative

**3. Crédits affectés et crédits complémentaires**

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant	Objet
	Article	Fonction	Article	Fonction		
<b>Mairie du 1<sup>er</sup></b>						
1	748721	020	6156	024	137 €	Intéressement aux recettes de locations de salles de 2021
2	748721	020	611	020	1 500 €	Participation au financement de l'intervention artistique sur les palissades du chantier rue Paul Chenavard =>Coût total de l'intervention artistique = 3 170€
3	748721	020	6156	024	1 000 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA1 de l'équipement : "Entrepôt de stockage"
<b>Total 1<sup>er</sup> arrondissement</b>					<b>2 637 €</b>	

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant	Objet
	Article	Fonction	Article	Fonction		
<b>Mairie du 2<sup>ème</sup></b>						
1	748721	020	60612	024	7 928 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA2 de l'équipement : "Maison de quartier Bayard" pour un montant de 9 821 €
2			6156	024	1 893 €	
3	748721	020	60612	024	6 913 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA2 de l'équipement : "Local associatif Confluence" pour un montant de 7 234 €
4			6156	024	321 €	
						Pour mémoire, l'intéressement aux recettes de locations de salles de 2021 d'un montant de 6 148 € est affecté en investissement.
<b>Total 2<sup>ème</sup> arrondissement</b>					<b>17 055 €</b>	
<b>Mairie du 3<sup>ème</sup></b>						
1	748721	020	6234	026	560 €	Ajustement du montant des plateaux repas pour les élections présidentielles et législatives à raison de 70 € par bureau de vote (2 bureaux de vote supplémentaires) / 4 tours d'élections
2	748721	020	60613	020	3 237 €	Remboursement de charges par la Fédération des Œuvres Laïques (remboursement des fluides liés à l'occupation de locaux rue Garcin)
3	748721	020	60612	024	2 579 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA3 de l'équipement : "Salle Vendôme" pour un montant de 4 408 €
4			6156	024	1 151 €	
5			6283	024	678 €	
6	748721	020	60612	024	1 416 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA3 de l'équipement : "Salle Dauphiné" pour un montant de 2 339 €
7			6156	024	245 €	
8			6283	024	678 €	
9	748721	020	60612	024	1 325 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA3 de l'équipement : "Salle 79 Rue Richerand" pour un montant de 1 325 €
10	748721	020	60612	321	494 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA3 de l'équipement : "Stade Foé" pour un montant de 494 €

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant	Objet
	Article	Fonction	Article	Fonction		
<b>Total 3<sup>ème</sup> arrondissement</b>					<b>12 363 €</b>	
<b>Mairie du 4<sup>ème</sup></b>						
1	748721	020	60611	024	783 €	Intéressement aux recettes de locations de salles de 2021
2			6282	024	783 €	
3	748721	020	60628	024	3 165 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA4 de l'équipement : "Clos bouliste" pour un montant de 3 165 €
4	748721	020	6156	024	8 021 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA4 de l'équipement : "Maison des associations" pour un montant de 41 464 €
5			60612	024	9 793 €	
6			6283	024	8 000 €	
7			6282	024	9 000 €	
8			60628	024	6 650 €	
<b>Total 4<sup>ème</sup> arrondissement</b>					<b>46 195 €</b>	
<b>Mairie du 5<sup>ème</sup></b>						
1	748721	020	615221	024	3 544 €	Intéressement aux recettes de locations de salles de 2021
2	748721	020	60612	020	1 913 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA5 de l'équipement : "Mairie annexe du Vieux Lyon" (salle des Tamalous - anciens locaux de la MDR) pour un montant de 10 422 €
3			6282	020	2 500 €	
4			6283	020	3 700 €	
5			61558	020	1 700 €	
6			6262	020	400 €	
7			6156	020	209 €	
8	748721	020	6283	4221	3 667 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, à la MA5 de l'équipement : "Relais Petit enfance 1,2,3 soleil" pour un montant de 9 555 €(pour 6 mois)
9			6288	4221	5 888 €	
10	748721	020	6283	4221	3 667 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, à la MA5 de l'équipement : "Relais Petit enfance annexe Janin" pour un montant de 9 555 €(pour 6 mois)
11			6288	4221	5 888 €	

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant	Objet
	Article	Fonction	Article	Fonction		
12	748721	020	6283	4221	3 667 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, à la MA5 de l'équipement "Relais Petit enfance : Grain d'soleil" pour un montant de 9 555 €(pour 6 mois)
13			6288	4221	5 888 €	
<b>Total 5<sup>ème</sup> arrondissement</b>					<b>42 631 €</b>	
<b>Mairie du 6<sup>ème</sup></b>						
Pas d'écriture pour cette DM						
<b>Mairie du 7<sup>ème</sup></b>						
1	748721	020	615221	024	1 681 €	Intéressement aux recettes de locations de salles de 2021
2	748721	020	6234	026	1 960 €	Ajustement du remboursement des plateaux repas pour les élections présidentielles et législatives à raison de 70 €par bureau de vote (7 bureaux de vote supplémentaires) / 4 tours d'élections
3	748721	020	61358	024	7 100 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA7 de l'équipement : "Maison de la rue Grignard" pour un montant de 7 100 €
<b>Total 7<sup>o</sup> Arrondissement</b>					<b>10 741 €</b>	
<b>Mairie du 8<sup>ème</sup></b>						
1	748721	020	60623	4221	727 €	Intéressement aux recettes de locations de salles de 2021
2	748721	020			727 €	
3	748721	020			727 €	
4	748721	020	60612	024	1 919 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA8 de l'équipement : "Locaux associatifs Lumière" pour un montant de 1 977 €
5			6156	024	58 €	
6	748721	020	60612	024	1 512 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA8 de l'équipement : "Locaux associatifs Bastié" pour un montant de 1 559 €
7			6156	024	47 €	
<b>Total 8<sup>ème</sup> arrondissement</b>					<b>5 717 €</b>	
<b>Mairie du 9<sup>ème</sup></b>						

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant	Objet
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	748721	020	61558	024	2 022 €	Intéressement aux recettes de locations de salles de 2021
2	748721	020	60612	024	9 955 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA9 de l'équipement : "Locaux associatifs - bâtiment A" pour un montant de 11 531 €
3			6156	024	1 576 €	
4	748721	020	60612	024	656 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA9 de l'équipement : "Locaux associatifs - bâtiment B" pour un montant de 656 €
5	748721	020	6156	024	223 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA9 de l'équipement : "Mairie annexe de St Rambert" pour un montant de 223 €
6	748721	020	60612	024	728 €	Augmentation de la dotation de gestion suite au transfert de gestion, par délibération du 27 mai 2021, à la MA9 de l'équipement : "Tour Panoramique" pour un montant de 1 028 €
7			6156	024	300 €	
<b>Total 9<sup>ème</sup> arrondissement</b>					<b>15 460 €</b>	

Vu la délibération n° 2020/376 du 17 décembre 2020 adoptant le référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;

Vu le compte administratif 2021 ;

Vu la délibération n° 2022/1682 du 19 mai 2022 portant affectation des résultats 2021 ;

Où l'avis de la commission Finances - Commande publique - Administration générale - Promotion des services publics - Ressources humaines ;

**DELIBERE**

Sont approuvées les diverses modifications apportées au Budget Primitif 2022 ainsi que la nouvelle répartition des crédits par chapitre budgétaire en résultant, telle qu'elle apparaît dans les maquettes budgétaires.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET